

	Partage d'expérience	Rédacteur : Cdt RUINET
	Incendie	Vérificateur : Cdt FAIVRE
Date de l'intervention : 07/05/2025	Partage d'Expérience N° 2025-07-05	Approbateur : Colonel ANDRIOT

CONTEXTE ET PRISE D'APPEL

- ✓ 14h43 : Activité opérationnelle départementale normale au moment de la demande de secours
- ✓ Engagement Fourgon incendie en mode dégradé non possible à Estissac ni à Aix en Othe : engagement du premier engin de lutte contre l'incendie par le CIS Troyes Ouest (4^{ème} appel)



MOYENS ENGAGES AU DEPART

- ✓ 14h45 : Engagement FPTSR Troyes Ouest + EPC Troyes Vouldy + VSAV Aix en Othe + VLCG CTA

MOYENS ENGAGES EN RENFORT

- ✓ 14h50 : Renfort par chef de salle : FPT Troyes Vouldy + EPC Romilly
- ✓ 15h17 : Engagement VPC + VLI
- ✓ 15h34 : Engagement FPT Estissac

DEROULEMENT/CHRONOLOGIE

1. 14h45 : engagement pour feu dans un ERP en cours de construction suite à des travaux d'étanchéité.
2. 15h06 : message FPTSR : important dégagement de fumée en toiture. Confirme les moyens engagés
3. 15h16 : message CDG : Feu en toiture d'un ERP types L et X en construction. Surface au sol : 2200m². Feu en plein développement
4. 15:34 : 4 lances en manœuvre. Demande d'un troisième engin pompe
5. 15h56 : Feu intéressant la totalité de la toiture au niveau du faîtage avec important feu au niveau du toit terrasse où sont entreposées 3 bouteilles de propane 70L. Sectorisation géographique réalisée.
6. 16h42 : tuiles en zinc clouées sur des planchettes bois engendrant de grandes difficultés d'extinction
7. 17h47 : réquisition par la mairie d'engins de chantier pour procéder au détuilage.
8. 19h00 : allègement du dispositif : restent 2 FPT + EPC + VPC. Dégarnissage par 3 engins efficace avec mise en place des protocoles fumée
9. 20h07 : foyer principal éteint – foyers résiduels en cours d'extinction
10. 00h00 : mise en place d'une surveillance par 1 FPT.
11. 08h00 : levée du dispositif après ronde au feu du chef de groupe en compagnie de l'autorité municipale.

ELEMENTS FAVORABLES

- Intervention de jour ; temps clément, activité normale sur l'agglomération troyenne ;
- Engagement rapide des renforts par le CTA – CODIS ;
- Charpente en lamellé collé ayant une stabilité au feu d'une demi-heure ;
- Autorité municipale rapidement sur les lieux a permis de préciser la configuration du bâtiment
- Couvreur présent sur site en conseiller technique pour le détuilage ;
- Réquisition de moyen de chantier par la mairie pour le détuilage ;
- Logistique assurée par la municipalité ;
- Utilisation d'un point d'eau naturel en aspiration avec ressource en eau illimitée ;
- Recouverture opérationnelle de l'agglomération par le CODIS par 1 FPT et 1 EPC ;
- Actions du SSO qui a permis d'identifier l'impact des fumées sur les SP ;



ELEMENTS DEFAVORABLES

- Absence d'engin pompe sur le secteur d'Estissac ;
- Tuile en zinc agrafées et recouvertes rendant le dégarnissage impossible ne permettant pas l'attaque directement sur le sinistre ; la sous face du plafond était composée de laine de verre retenue par un pare-vapeur ne permettant pas une attaque efficace par les communications existantes ;
- Gouttelettes de zinc en fusion tombées sur les SP des FPT lors de l'attaque initiale par les communications existantes obligeant une mise en protection ;
- Réaction au feu des matériaux d'isolation thermique mis en œuvre sur les parois verticales : laine de bois 145mm : PV Réaction au feu classe F : très inflammable et propagateur de flamme.
- Bâtiment en construction : désenfumage non fonctionnel et recouvrements non réalisés ;
- Utilisation d'une bouche incendie fonctionnelle mais dont le débit est inconnue (PEI en rouge non réceptionnée) ;
- Toiture pentue (45°) impraticable par les sapeurs-pompiers sans moyens spécifiques ;
- Présence de bouteilles de propane de 70L sur le toit terrasse en feu ;
- Division HS du FPT Estissac qui a allongé le temps d'établissement de la lance sur échelle ;
- Faible pression de refoulement au FPT Estissac qui a mis un débit limité pour la lance sur échelle (panne franche déclarée le lendemain sur l'amorceur de la pompe) ;
- Terrain non stabilisé rendant inaccessible l'EPC sur la totalité de la façade Charlie ;



A RETENIR

- Identifier les points d'eau incendie à utiliser durant le transit sur la tablette lego
- Anticiper le dégarnissage du toit avec des moyens adaptés mais vigilance sur les phénomènes thermiques
- Les murs coupe-feu en ERP ne dépassent en toiture que pour l'isolement au feu avec un ERP contigu
- Eloigner la caméra captive de l'intervention pour bénéficier d'un grand angle (bonne capacité de zoom complémentaire) -> emplacement proche du PC à envisager selon configuration de l'intervention

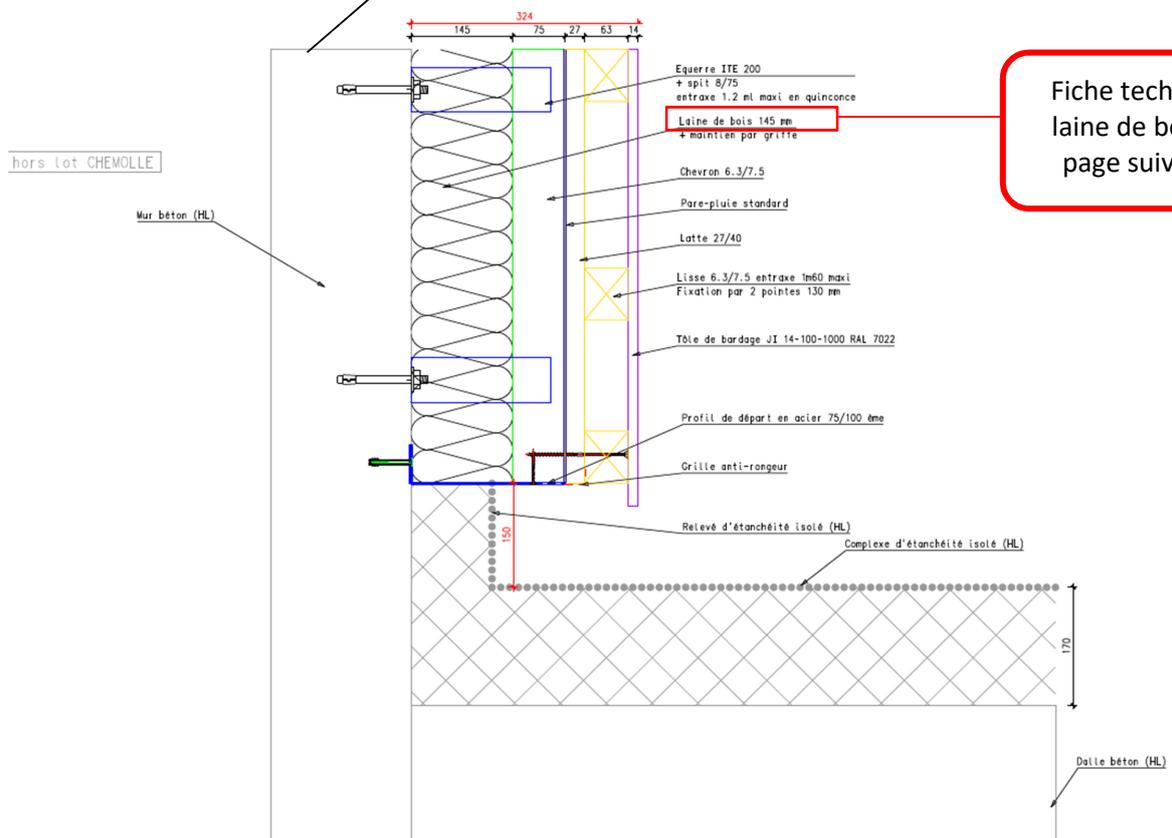
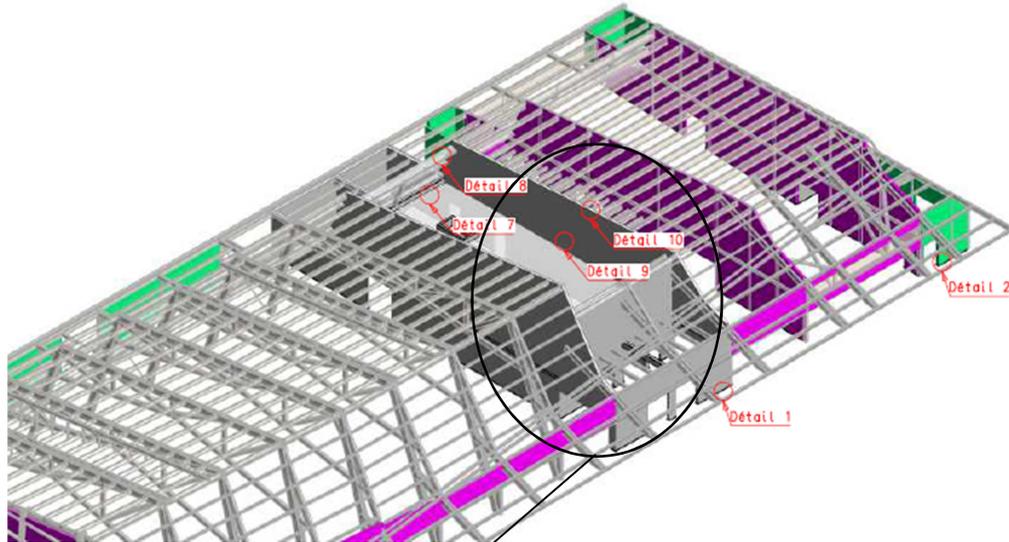


POUR ALLER PLUS LOIN

- Réaction et résistance au feu : <https://www.youtube.com/watch?v=moMNoA0miBo>
- La Réglementation Thermique 2012 et la Réglementation Energétique 2020 impliquent la mise en œuvre de solutions bio-sourcées et étanches pour diminuer les déperditions de chaleur
https://www.google.com/search?sca_esv=9657c4bc3a026917&rlz=1C1FKPE_frFR1022FR1022&sxsrf



Plan de coupe du bardage siège du départ d'incendie (travaux par point chaud sur relevé d'étanchéité)



Détail pied de bardage isolé sur mur maçonné sur toiture terrasse

Fiche technique de la laine de Bois en bardage du bâtiment



Caractéristiques techniques **Isonat Flex 55**

ACERMI - N° 15/217/984 - Norme produit NF EN 13171

COMPOSITION	VALEURS
Fibres de bois	90 %
Fibres textiles (polyester recyclé)	< 10 %
Traitement biocide	biocide sans nanomatériaux, produit résistant au développement fongique
CARACTÉRISTIQUES	VALEURS
Conductivité thermique (λ)	0,036 W/(m.K)
Épaisseur	de 40 à 200 mm
Tolérance épaisseur (selon EN 13162)	T2
Largeur	580/600 mm
Longueur	1 220 mm
Capacité thermique massique Cp	1,23 J/g/K
Coefficient de résistance à la vapeur d'eau (MU)	MU3
Résistivité au passage de l'air (AF)	AF18
Réaction au feu	F
Étiquetage sanitaire	A+
Semi-rigidité	Semi-rigide
Comportement à l'eau - Absorption d'eau à court terme selon EN 1609 par immersion partielle	> 1 kg/m ²

Gamme **Isonat Flex 55**

Épaisseur (mm)	Largeur (cm)	Longueur (cm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Classe article*
200	58/60	122	5,55	A
180	58/60	122	5,00	C
160	58/60	122	4,40	B
145	58/60	122	4,00	A
120	58/60	122	3,3	A
100	58/60	122	2,75	A
80	58/60	122	2,20	A
60**	58/60	122	1,65	B/A
40**	58/60	122	1,10	A

*Classe article: A: produit disponible sur stock - B: produit disponible sur fabrication - C: produit disponible sur fabrication avec un minimum de commande
 **Les épaisseurs 40 mm et 60 mm ne sont pas munies du voile de confort.

veridat - 10/2019

Réaction au feu classé F : non classé ou non testé : matériau qui est donc très inflammable et propageur de flamme

Laine de bois installée en isolation de façade de bâtiment et recouverte par un bardage.